



5^{ème} GRAND PRIX SENIORS (SELECTIF MESSIEURS & DAMES)

GOLF DU HAVRE/OCTEVILLE SUR MER

Vendredi 9, Samedi 10 et Dimanche 11 MAI 2025

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifiques des épreuves fédérales amateurs en simple ou en double, il prévaut sur ces règlements et respecte le cahier des charges des trophées seniors/seniors 2/seniors 3 et des grands prix seniors (VADEMECUM FFG 2025).

Il est validé par la Ligue de Normandie.

- Article 1 - **Formule de jeu : 54 trous stroke-play brut - 18 trous par jour.**
Epreuve ouverte aux joueurs amateurs français licenciés à la FFGolf, ayant acquitté leur « droit de jeu Fédéral » de 40€, et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous à l'article 2 et ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve, c'est-à-dire le 8 mai 2025 (nés avant le 8 mai 1975). Certificat médical ou (attestation de réponse au questionnaire médical) obligatoirement enregistré par la FFGolf avant la date limite d'inscription.
- Article 2 - **Séries, marques de départs et nombre de joueurs :**
Une série Dames : index inférieur à 16.5 Départs : marques bleues (5014 mètres)
Une série Messieurs : index inférieur à 12.5 Départs : marques blanches (5805 mètres)
Le nombre total des engagés sera limité à 126 joueurs dont 33 dames minimum (sauf manque de candidates) et 12 wild cards. Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés selon les priorités indiquées paragraphe 7 du cahier des charges des grand prix seniors.
- 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite National Amateur (Dames & Messieurs) à la date de clôture des inscriptions.
 - 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite National Amateur Seniors (Dames & Messieurs) à la date de clôture des inscriptions.
 - Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date de clôture d'inscription.
- MERITES ET INDEX PRIS EN COMPTE :**
Les mérites et les index pris en compte sont ceux figurant dans fléole à la date de clôture des inscriptions. Un joueur licencié FFGOLF ayant un index à la fois en France et à l'étranger verra pris en compte l'index le plus bas.
- Article 3 - **Déroulement de l'épreuve :**
- **Jeudi 8 mai 2025** : Parcours d'entraînement
 - **Vendredi 9 mai 2025** : 18 trous Stroke-play
 - **Samedi 10 mai 2025** : 18 trous Stroke-play
 - **Dimanche 11 mai 2025** : 18 trous Stroke-play
- Article 4 - **Droits d'engagement :** (journée d'entraînement comprise)
- Non membres du Golf du Havre/Octeville sur Mer 90€
 - Membres du Golf du Havre/Octeville sur Mer 45€
- Article 5 - **Clôture des engagements : JEUDI 24 avril 2025 à minuit**
Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement
La liste des joueurs (ses) retenue sera publiée le **VENDREDI 25 avril 2025** sur le site du golf du HAVRE OCTEVILLE SUR MER (www.golfduhavre.com)
- Article 6 - **Les inscriptions se font uniquement via le site internet du Grand Prix www.golfduhavre.com par paiement sécurisé. En cas d'abandon ou de disqualification en cours de compétition, aucun remboursement ne sera accordé. Les droits d'inscription pourront être remboursés en cas d'annulation enregistrée avant la clôture des inscriptions. Ils restent dus après cette date.**

- Article 7 - Paragraphe 7 du cahier des charges des grand prix seniors. **VADEMECUM FFG 2025 page 61 (Tirage des départs et cadences de jeu:** les départs du premier tour et du deuxième tour se feront par bloc.
La publication des horaires de départs intervient au plus tard à midi la veille du 1er tour.
- **Départs d'un seul tee :** 1er jour : Prendre la liste par ordre de l'index, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 derniers joueurs). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.
 - 2^{ème} jour : Faire jouer le bloc 3, puis le bloc 4 et pour finir le bloc 2 puis 1.
- Les départs du troisième tour se feront dans l'ordre décroissant des résultats bruts après le 2^{ème} tour Messieurs et Dames.**
- Article 8 - **Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1^{ère} place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve.**
Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et derniers trous.
Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.
- Article 9 - **PRIX :**
Trophée aux 1^{er} des classements Généraux Messieurs et Dames : 3 prix bruts
- Article 10 - **Remise des prix : Dimanche 11 mai 2025 suivie d'un cocktail.**